

SARL JEM
8 Rue Desclers
ZI Péchiney
FR - 77515 POMMEUSE

RAPPORT D'HOMOLOGATION N° H350 695

Conformément à :

Notre devis n° 201820319
Votre commande n° D6-04518

Nous avons procédé sur le caoutchouc du lot 158473 référencé : JEMA21A7

aux essais de conformité suivant la norme **NF L 17-121** - catégorie 21A7.

Les résultats des mesures effectuées sur les échantillons soumis aux essais **sont conformes aux caractéristiques de la norme NF L 17-121.**

Les résultats détaillés des essais sont consignés en annexes.

Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte des incertitudes associées aux résultats.


Florence BRUNO
Directrice des Opérations

bruno@lrccp.com



Karine DUROSOY
Responsable Qualité, Sécurité,
Environnement
Karine.durosoy@lecaoutchouc.com

Anildo RODRIGUES
Technicien
Pôle Essais, Certification,
Homologation
arodrigues@lrccp.com



Les résultats d'essais ou analyses communiqués dans le présent rapport ne concernent que les échantillons, produits ou matériels qui nous ont été présentés et ont été testés. Ils ne préjugent en rien de la représentativité de ces objets par rapport à l'ensemble de la fabrication. Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 14 pages.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les échantillons relatifs à cette étude sont conservés 6 mois. Au-delà de cette période, et sauf avis contraire, ils seront éliminés.

Référence : **JEM21A7**
Norme : **NF L 17-121**
Catégorie : **21A7**

Lot : **158473**
Date : **déc-17**

	Unités	Exigences	Résultats
1/ ETAT INITIAL.			
Dureté internationale DIDC	°	64 - 73	72
Dureté shore A (1)	points	70	72
Résistance à la traction	MPa	≥ 18	20,8
Allongement à la rupture	%	≥ 300	355
Contrainte à 100% d'allongement	MPa	(2)	4,8
Résistance au déchirement	kN/m	(2)	29
Masse volumique	Mg/m ³	(2)	1,21
2/ IMMERSION DANS LES CARBURANTS			
- Après 48 h à 23 °C dans le solvant A :			
Variation maximale de volume	%	≥ -2	0,9
- Après l'essai précédent + 24h de séchage à 100 °C :			
Variation maximale de volume	%	≥ -3	-2,6
- Après 48h à 23 °C dans le solvant B :			
Variation maximale de volume	%	≤ 25	22,6
3/ IMMERSION DANS LES LUBRIFIANTS :			
- Après 70 h à 125 °C dans le fluide 101:			
Variation de dureté internationale DIDC	°	de -5 à 5	-5
Variation maximale de résistance à la traction	%	≥ -20	-7,7
Variation maximale d'allongement	%	≥ -40	-28,7
Variation de volume	%	de 0 à 7	2,0
- Après 48 h à 100 °C dans le fluide 101 :			
Variation de volume	%	de 0 à 7	2,2
4/ TENUE A LA CHALEUR			
- Après 70h à 125°C dans l'air			
Variation de dureté internationale DIDC	°	de 0 à +10	8
Variation maximale de résistance à la traction	%	≥ -15	5,3
Variation maximale d'allongement	%	≥ -50	-23,4
Variation maximale de masse	%	≥ -5	-4,8
5/ DEFORMATION REMANENTE A LA COMPRESSION			
- Après 70 h à 125 °C dans l'air	%	≤ 30	20,3
- Après 22 h à 100 °C dans l'air	%	≤ 20	6,5
6/ TEMPERATURE LIMITE DE NON FRAGILITE			
Etat initial	°C	≤ -20	R.A.S.

(1) Valeurs données à titre indicatif

(2) Valeurs relevées lors des essais


Anildo RODRIGUES
Technicien

Florence BRUNO
Directrice des opérations